

# Découvrez le *Kreiz Breizh* ... autrement



## ... à la Pêche



Office de Tourisme  
*Kreiz Breizh*

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
ST-NICOLAS-DU-PELEM  
GOUAREC





Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>®</sup>













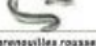
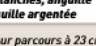
# Pêche et sécurité

## Les Règles

### Généralité

Pour pouvoir pratiquer la pêche de loisir en eau douce, il faut être adhérent d'une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA). Cette règle n'est pas applicable aux « eaux closes », aux piscicultures à « vocation touristique » et à certains plans d'eau qui disposent de droits particuliers, l'adhésion à l'AAPPMA se matérialise par une carte de pêche. Il existe des cartes à l'année, des cartes pour 1 semaine (carte « hebdomadaire ») et des cartes à la journée.

### Dates et horaires en 2020

Espèces	Taille minimale de capture	Quotas Poisson/jour/pêcheur	1 <sup>ère</sup> catégorie		2 <sup>ème</sup> catégorie	
			Date ouverture	Date fermeture	Date ouverture	Date fermeture
Truite fario 	20 cm*	6**	14/03/2020	20/09/2020	14/03/2020	20/09/2020
Truite arc-en-ciel 	20 cm*	6**	14/03/2020	20/09/2020	01/01/2020	31/12/2020
Truite de mer 	35 cm	6**	14/03/2020	Se reporter à l'arrêté préfectoral migrateur	01/01/2020	Se reporter à l'arrêté préfectoral migrateur
Saumon 	50 cm	Se reporter à l'arrêté préfectoral migrateur	14/03/2020	Se reporter à l'arrêté préfectoral migrateur	01/01/2020	Se reporter à l'arrêté préfectoral migrateur
Brochet 	60 cm	3 carassiers par jour dont 2 brochets maximum	14/03/2020	20/09/2020	01/01/2020 au 26/01/2020 et du 25/04/2020 au 31/12/2020	
Sandre 	50 cm En 2 <sup>ème</sup> catégorie		14/03/2020	20/09/2020		
Black bass 	30 cm En 2 <sup>ème</sup> catégorie		14/03/2020	20/09/2020		
Perche 	Néant	Néant	14/03/2020	20/09/2020		
Carpe 	Remise à l'eau obligatoire		14/03/2020	20/09/2020	01/01/2020	31/12/2020
Autres poissons 	Néant	Néant	14/03/2020	20/09/2020	01/01/2020	31/12/2020
Grande alose 	Remise à l'eau obligatoire		14/03/2020	20/09/2020	14/03/2020	20/09/2020
Anguille jaune 	12 cm	Carnet capture	01/04/2020 au 31/08/2020			
Grenouille verte et grenouilles rousses, écrevisse à pattes blanches, anguille moins de 12 cm, anguille argentée	<b>Pêche interdite toute l'année</b>					

\* 20 cm partout sauf sur parcours à 23 cm \*\* 6 truites maximum par jour toutes espèces de truites confondues (truite fario, truite arc-en-ciel, truite de mer)

## Tailles

- **Truites** : 20 cm sauf 23 cm pour l'Hyères, de la limite départementale au moulin de Callac (D787); le Petit Doré en aval de l'ancien pont de chemin de fer de Plouguernével (commune de Plouguernével) ainsi que pour le Trieux, ses affluents et sous-affluents.
- **Brochets** : 60 cm en 2ème catégorie.
- **Saumons** : 50 cm.
- **Sandres** : 40 cm en 2ème catégorie.
- **Perches** : en règle générale la perche ne bénéficie d'aucune mesure de protection particulière, pas de fermeture et pas de taille légale. Il peut exister des exceptions localement en ce qui concerne la taille, pensez à vous renseigner sur place, car s'il existe une taille légale, cela veut dire que la perchette ne peut être employée comme vif.
- **Anguilles** : (cf règlement particulier)

## Captures autorisées

- **Saumons** : consulter arrêté préfectoral spécifique.
- **Truites** : 6 par jour et par pêcheur sauf le Trieux du pont du Squiffiec au déversoir du moulin de Kerhé, 2 par jour par pêcheur (30 cm au moins)
- **Brochets** : 2 brochets par jour et par pêcheur sur toutes les eaux de 2ème catégorie.
- **Sandres** : 2 par jour et par pêcheur.
- **Perches** : pas de règlement particulier.
- **Anguilles** : (cf règlement particulier)

## Pêche à la mouche

- Amorçage, asticot et larves de diptères interdits en 1ère catégorie sauf plans d'eau.
- Œufs de poissons interdits partout
- Lignes autorisées : en 1ère catégorie seulement 1 ligne, en 2ème catégorie 4 lignes, ca-rafe à vairons 1L (maxi 2L) en période d'ouverture.
- Parcours mouche et sportif : mouche fouettée uniquement à l'AAPPMA de Callac
- Wading interdit partout de l'ouverture au 30 avril inclus.
- Pêche dans les foins interdite du 02/05 inclus à la fenaison.
- Remise à l'eau des prises sur L'Hyères pour le parcours « mouche » au niveau de l'AAPPMA de Callac, du Moulin de L'Hyères et de Duault.



## Pêche Carpe de nuit

- Pêche de la carpe autorisée à toute heure sur les eaux de 2ème catégorie et plans d'eau de 1ère catégorie durant la période légale d'ouverture sauf sur les parcours spécifiques et du 23/04/2020 au 4/05/2020
- Les appâts et les amorces autres que les esches et les amorces végétales sont interdits.
- Il est interdit de tendre les lignes à l'aide d'une embarcation.
- Le transport des poissons est interdit.
- Les abris de pêche de toile se fondant dans le paysage sont autorisés.

## Pêche de l'Anguille

- Obligation de tenir un carnet de captures.
- Interdiction de conserver les anguilles argentées qui sont des reproducteurs.
- Pêche des anguilles de moins de 12 cm et des anguilles argentées est interdite toute l'année.
- L'anguille argentée se distingue par une ligne latérale bien différenciée, une couleur dorsale sombre et ventrale blanchâtre et une hypertrophie oculaire (yeux volumineux).

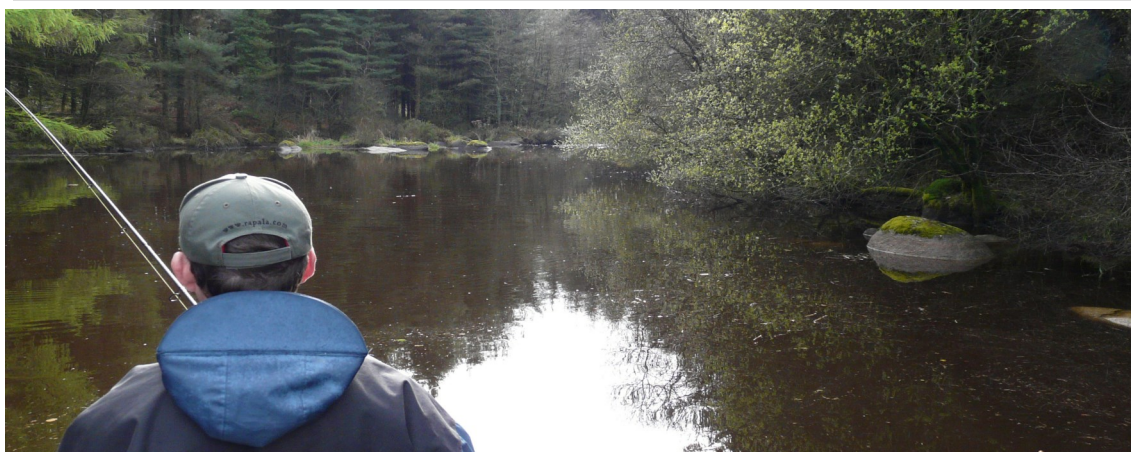


## Réservoirs Truites et Brochets

- **Etang de Beaucours (St Nicolas du Pélem)** : pêche de truite fario. Pêche autorisée du 14/03/2020 au 20/09/2020. Tous types de pêche à 1 ligne autorisés dans les conditions réglementaires générales. Amorçage interdit. Conservation autorisée de 5 poissons par jour et par pêcheur. Fermeture : jeudi, vendredi non fériés. Carte de pêche et CMA obligatoires et ticket journalier supplémentaire à acquitter dans les dépôts locaux.
- **Lac de Kerné-Uhel (Trémargat)** : pêche autorisée du dernier samedi d'avril au dernier dimanche de janvier à 2 lignes pour toutes espèces. Pêche de nuit de la carpe durant la période légale d'ouverture.  
Le Syndicat Départemental d'alimentation en Eau Potable, propriétaire du site autorise la navigation que dans certaines conditions :  
Le stockage de votre bateau sur la retenue est autorisé mais vous devez dans ce cadre faire immatriculer votre embarcation.  
Attention, dans l'anse du Rocleu, la réglementation pêche est particulière : pêche des carnassiers aux leurres et en no kill.
- **Etang Neuf (Saint-Connan)** : pêche à la mouche toute l'année sauf du 13/06/2020 au 10/10/2020 (mouche+ leurre), se renseigner auprès de la fédération ou sur le site internet du 15 octobre au 15 juin pêche à la mouche exclusivement et possibilité de conserver un poisson.
- Jour de fermeture : Le jeudi
- Période d'empoissonnement d'octobre à juin.
- 

## Réservoirs interdits

- Etang du Moulin-Neuf (commune de Plounérin) en amont de la ligne de bouées.
- Ruisseau de Pont-Hellou et ses affluents de la source au pont du moulin de Kermabilou (St-Servais).
- Ruisseau de Saint-Guillaume, affluent du Kersault, de la source au pont de St-Guillaume.
- Ruisseau de Kerzivoal dans sa totalité.
- Le Trieux à l'amont de l'étang Neuf à Saint-Connan.
- Etang de Kerné-Uhel, depuis le barrage jusqu'à la passerelle et depuis la ligne de bouées jusqu'au barrage.
- Le Loc'h du pont de Goaz Vilin à la confluence avec la retenue de Kerné-Uhel.
- Retenue de St-Connogan (Glomel) depuis le chemin vicinal n°3 jusqu'au chemin vicinal n°7 sur une distance de 1500 m pour une superficie de 16 ha.
- Retenue de Guerlédan, en aval de l'écluse de Bellevue jusqu'au barrage, et sur 300m en aval du barrage.
- Canal de Nantes à Brest, sur la frayère à brochet aménagée de St Hervé (Gouarec)



## Vérifiez la taille de vos prises

Afin de laisser le temps aux poissons de grandir et de se reproduire par la suite, il est interdit de prendre des poissons trop petits. Selon la fédération nationale de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique, cette taille est déterminée par l'âge de la première reproduction et la croissance du poisson. De plus, elle varie suivant les différents types de milieu (milieu pauvre = croissance lente = petite taille de capture et milieu riche = croissance rapide = grande taille de capture).

## Respectez les dates d'ouvertures

Pour la pêche, il existe des périodes privilégiées pour la reproduction des animaux. Ces moments importants pour la survie des espèces ne doivent pas être perturbés par nos pratiques (de loisir de surcroît). C'est pourquoi le pêcheur doit respecter des périodes d'ouvertures.

## Prenez des mesures simples

- Evitez, au niveau des bateaux à moteur, de circuler dans les zones non autorisées et surtout de vider votre carburant dans l'eau, il n'y a pas meilleure pollution et risque de bouleversement des écosystèmes.
- Evitez aussi de jeter quelconques déchets dans l'eau ou même au bord de l'eau.
- Evitez le surplus de sonorisation aux abords des plans d'eau pour promouvoir le bon déroulement de la pratique de la pêche.
- Evitez la pratique de la pêche lors d'un orage (même si le temps y est propice), l'utilisation des lignes devient dangereuse.
- Apprenez à manipuler votre matériel correctement pour limiter le risque de blessure, un hameçon peut en cacher un autre...



Afin de mieux préparer sa journée de pêche, il est important de connaître les prévisions Météo. La pêche en eau douce se pratique généralement sous un temps frais ou doux et humide.

MeteoFrance : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)



Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>®</sup>



# Signalétique

À retenir



H0150



H0094



H0093



H0159



H0157



H0158





Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>®</sup>



# En cas d'Urgences

## Démarche

### Que faire en cas d'accident ?

- **Protéger la zone de danger** (périmètre de sécurité)
- Eviter de laisser la victime seule
- Assurer les premiers soins d'urgence en tenant la victime au chaud
- **Donner l'alerte en précisant :**
  - l'état de la victime
  - Le lieu précis et l'heure de l'accident
- **Se tenir à disposition** des sauveteurs pour d'éventuelles précisions
- **Signaler l'emplacement** de la victime de façon visible.

### Numéros d'urgence

**114** Numéro Urgences sourds et malentendants  
**112** Numéro Urgences pour tous les mobiles  
**18** Pompiers  
**15** SAMU







Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>®</sup>

# Parcours et espèces



## À savoir



### Le Parcours découverte—Rostrenen

Il est conçu pour **les débutants et l'animation**, ce parcours est entièrement aménagé pour faciliter les premiers pas : parkings, linéaires sécurisés, pourtours pour personnes à mobilité réduite, abords dégagés, sanitaires... **La remise à l'eau du poisson est obligatoire**, ce qui garantit des prises à coup sûr. C'est l'idéal pour s'initier et ne pas se décourager. L'accès est sécurisé et accessible aux personnes à mobilité réduite. Les enfants pourront donc pêcher en toute sécurité. Un abri à proximité du lieu de pêche permettra de se mettre au sec en cas d'intempéries ou de canicule. **Le petit étang proche de la salle des fêtes à Rostrenen** possède ce label



### Le Parcours famille—Maël Carhaix

Il est fait pour passer de bons moments au bord de l'eau et en famille : jeux pour enfants, coin barbecue, autres activités pour tous... **Un site pour pratiquer en famille, sur place des jeux pour les enfants, des parcours sécurisés pour tout le monde, des toilettes à proximité et des panneaux d'information pour vous éclairer.** La gestion piscicole du site est pensée pour favoriser le cycle naturel des espèces (création d'habitats, de fayères...) et une bonne qualité de pêche. **L'étang des Sources à Maël Carhaix** possède ce label.



### Le Parcours passion—Glomel, Canihuel, Kerné Uhel

Tout pêcheur, même expérimenté, a besoin d'un minimum d'équipements : signalisation routière, embarcadères, accès à l'eau, cheminement facilité ou adapté à la technique pratiquée. Ce label vise à mettre en valeur des sites de pêche se distinguant par la qualité de l'environnement, leur gestion piscicole particulière, les aménagements dédiés à la pêche (cales de mise à l'eau). **Destinés à des pêcheurs expérimentés**, ces parcours ne bénéficient pas d'autant d'aménagements que ceux qui sont labellisés « découverte » et « famille » mais **la qualité de pêche est là**. Ces parcours identifiés permettent aux pêcheurs de pratiquer en toute confiance. Le site est géré pour permettre la prise de poissons mais ces derniers se méritent et exigent de pratiquer en finesse. **La retenue de Kerné-Uhel à Lanrivain, l'Étang à Canihuel et l'Étang du Korong à Glomel** possèdent ce label.



## Le Brochet

On peut le pêcher aussi bien au leurre qu'au vif. La pêche au leurre a plusieurs avantages : elle est rapide à mettre en place et elle permet de prospecter de grandes étendues d'eaux en peu de temps. Le poisson n'avale généralement que très peu le leurre, ce qui permet de le relâcher dans de bonnes conditions. **La pêche au vif est une méthode très populaire.** Elle est très efficace pour pêcher le brochet avec un appât naturel, surtout quand les poissons sont inactifs ou éduqués. La pêche au vif est de plus en plus contestée à cause des blessures irréversibles qu'elle inflige aux brochetons pas encore maillés. Il est difficile de repérer physiquement sa présence même si à force d'observation on peut l'apercevoir chasser. C'est un poisson qui chasse embusqué. Pour le trouver, il faut le chercher à proximité d'arbres morts immergés, de nénuphars, au milieu des herbiers, des zones de cassures. La meilleure saison pour pêcher le brochet est l'automne.



## La Truite

Il y a trois grandes catégories de pêche à la truite : la pêche aux leurres, la pêche aux appâts et surtout la pêche à la mouche. Les leurres utilisés sont multiples et varient de la cuillère tournoyante classique, aux poissons nageurs, en passant par les micro-ondulantes. C'est une pêche captivante et technique qui provoque souvent de grosses émotions. La pêche aux appâts est pratiquée avec une canne assez longue (4 à 6 m). Sur le bas de ligne on trouve une plombée légère et un hameçon. Les appâts sont nombreux et varient en fonction des saisons : ver de terre, teigne, porte-bois, sauterelle. La difficulté de ce genre de pêche consiste à faire évoluer l'appât de façon naturelle afin de tromper la vigilance de la truite. La pêche à la mouche est une technique qui repose sur l'utilisation de mouches artificielles imitant des insectes ou de petits poissons. On les propulse à l'aide d'une soie, avec une canne que l'on appelle un fouet. **C'est la pêche sportive par excellence et la plupart des pratiquants la considère autant comme une philosophie que comme un sport.** La truite est difficile à repérer car elle possède une vue et une ouïe exceptionnelle. Son territoire comprend aussi bien une zone de repos qu'une zone de chasse : aux ralentissements de courant, sur les petites plages, à la jonction de deux courants ou encore derrière les pierres apparentes. L'automne est la meilleure saison pour pêcher la truite.



## La Carpe

**C'est une pêche statique qui demande une bonne dose de patience et de préparation.** Elle consiste à déposer un montage sur le fond, sur le passage des carpes; on la pratique le plus souvent lors de sessions plus ou moins longues allant de quelques jours à plusieurs semaines. Il s'agit donc de passer beaucoup de temps au bord de l'eau en pleine nature, ce qui nécessite d'être un minimum baroudeur, mais aussi de posséder. Un équipement spécifique en dehors de celui consacré à la pêche. Elle se trouve au fond dans les eaux troubles mais on peut aussi les apercevoir en surface dans des branchages immergés ou au milieu des plantes aquatiques. Cette pêche se base sur la tactique d'amorçage qui consiste à disséminer une quantité d'amorce importante pour attirer les carpes. Elle peut être composée de graines (maïs, blé, chènevis...) et pommes de terre, de boulettes à base de farine végétales ou animales ou d'autres appâts comme pellets, pain, asticots et croquettes pour animaux. C'est aussi l'automne la saison propice à la pêche de la carpe.



## Le Sandre

Le sandre est un poisson mystérieux au comportement très irrégulier. Il est possible de le prendre à toutes les techniques ou presque. Que ce soit avec des appâts naturels ou artificiels, on le cherchera plus dans les eaux troubles car il est pourvu d'une vision adaptée. L'appât naturel pourra répondre à toute variante, que ce soit au posé ou au manié. Les poissonnets et vers sont les appâts idéaux. Aujourd'hui le drop shot au vif ou le fireball donnent aussi de bons résultats en pêche à la verticale. Le leurre souple donne des résultats plus constants, on l'utilise en linéaire sur tête plombée, en drop shot ou à la verticale. Il est aussi possible de les prendre aux poissons nageurs et il serait aussi possible de les capturer à la mouche avec des gros streamers, technique originale très peu utilisée. **Le sandre aime les eaux calmes ou peu agitées** même si on peut le trouver dans les courants plus forts. Il recherche systématiquement les zones de confort de température. On le trouve ainsi dans des profondeurs différentes selon la saison. Il préfère les terrains durs type rocher et se tient souvent dans les structures comme souches, tombants, empierrements...). Il est particulièrement actif lors de dépressions et de temps couverts. Tout comme le brochet, il se pêche en automne mais surtout en hiver où il est plus facile à prendre.



## La Perche

Elle se pêche aussi bien au leurre qu'aux appâts naturels (poissonnets, vers,...). Avec le développement de la technique dite « finesse », on voit se multiplier les leurres mais aussi les cannes et les moulinets, permettant de pêcher spécialement la perche. Ce poisson est très présent dans nos eaux. Aux appâts naturels, c'est une méthode très efficace qui permet la capture de très grosses perches. On utilise des vifs de petites tailles (5 à 10 cm) comme des gardons ou des ablettes ou encore des vers de grosses tailles (canadiens). On peut utiliser toute sortes de montages, que ce soit au posé ou au lancer. On retrouvera donc ici les différentes techniques de pêche au flotteurs, à fond et de manié (mort manié, fireball, drop shot). La perche réagit très bien à ces techniques aux appâts naturels. La perche aime les courants modérés ou les eaux stagnante. Pour la trouver, il faut explorer en priorité les structures : les caches formées par les souches ou les arbres immergés, près des piles de pont, à l'abri des buissons ayant des branches dans l'eau, ou encore à la confluence avec un petit ruisseau. **L'avantage de la perche est que on peut vraiment la pêcher en toute saison.**





Découvrez le *Kreiz Breizh*  
... autrement



# Plans d'eau



Office de Tourisme  
*Kreiz Breizh*

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU





Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>®</sup>



## Sites de pêche du Kreiz Breizh

### Infos Pratiques

1. Etang de Kerné-Uhel entre Trémargat et Lanrivain
2. Etang Neuf à Saint-Connan (réservoir)
3. Etang du Pélinec à Canihuel
4. Etangs Le Guéné à Gouarec
5. Etangs de Trébel et de Mezouët à Glomel
6. Etang du Korong à Glomel
7. Etang des Sources à Maël-Carhaix
8. Etang de Rostrenen
9. Lac de Guerlédan –Canal

AAPPMA Rostrenen, Callac, Plelauff, Saint-Nicolas du Pélem, Lanrivain

Office de tourisme du Kreiz Breizh : 02 96 29 02 72





Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

# Lac de Kerné-Uhel



BRETAGNE<sup>BE</sup>

Entre Lanrivain et Trémargat :

## Parcours Label Passion

Coordonnées GPS : 48.352997974245945, -3.255622386932373

1ère catégorie - Ouvert du 10 mars au 16 septembre

Nombre de cannes autorisé : 1

Superficie : 70 ha

Profondeur : 2 à 10 mètres

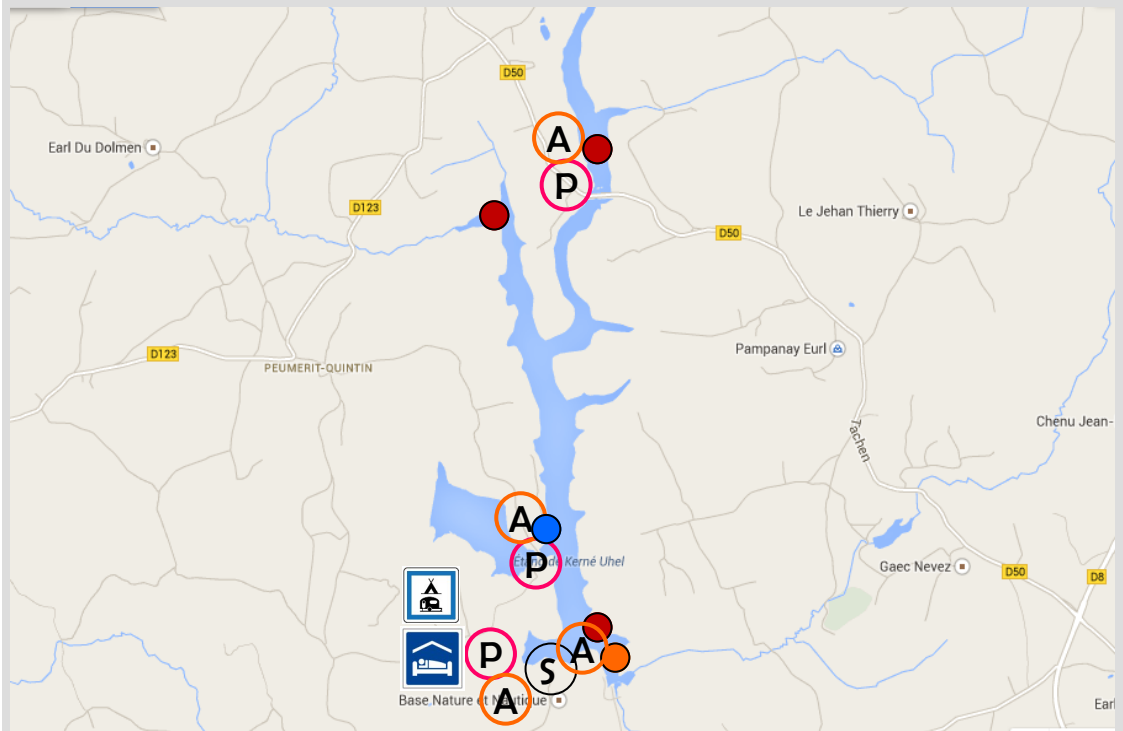
RÉSERVE DE PÊCHE: Il est interdit de pêcher depuis le barrage jusqu'à la passerelle.

Vente de carte pêche à la base nautique ou à l'Office de Tourisme - Rostrenen

Il se situe au cœur de la Bretagne à proximité de la commune de Lanrivain. Implanté sur la partie amont du Blavet, rivière très réputée pour la truite, il a su conserver tout le charme des paysages bretons. On y trouve quelques beaux spécimens de truites fario, il est également riche en beaux poissons blancs et en carpes. Ces dernières sont très présentes mais il n'y a pas de gros spécimens (3-4 kg).. Côté carnassiers, le sandre et le brochet sont bien présents et de beaux spécimens autour de 90cm sont attrapés chaque année. Sur les plans d'eau du Conseil Général, vous devez faire immatriculer votre embarcation. L'utilisation du moteur électrique est autorisé par arrêté préfectoral sous certaines conditions.

Possibilité de location de canoë à la base nautique (Il existe des zones interdites à la navigation (frayères) indiquées par des panneaux rouge et blanc). Pour information, au niveau de l'anse du Rocleu (au sud-ouest du barrage) une cale de mise à l'eau a été installée et permet un bon accès sur le lac.

## Infos Pratiques



● Navigation interdite

● Pêche interdite

Ⓟ Parkings

Ⓢ Sanitaires et point d'eau

ⓐ Aire de pique-nique



Hébergement (bourg)



Hébergement (bourg)



Restaurant (bourg)



Cale de mise à l'eau

Office de Tourisme du Kreiz Breizh : 02 96 29 02 72

AAPPMA Lanrivain

*A découvrir à proximité: La boucle du Rocleu - 6km (réserve ornithologique/sentier d'interprétation), activités de pleine nature et nautique (accrobranche, géocaching, tir à l'arc...) à la base de loisirs de Pen ar c'Hoat*



Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

# Etangs de Trébel- Mezouët

BRETAGNE<sup>BE</sup>



## À Glomel, à 1 km du bourg :

COMMUNE DE GLOMEL

Coordonnées GPS : 48.22478701220239, -3.369476795196533

2ème catégorie- DOMAINE PUBLIC

Nombre de cannes autorisé : 4

Superficie : 18 ha

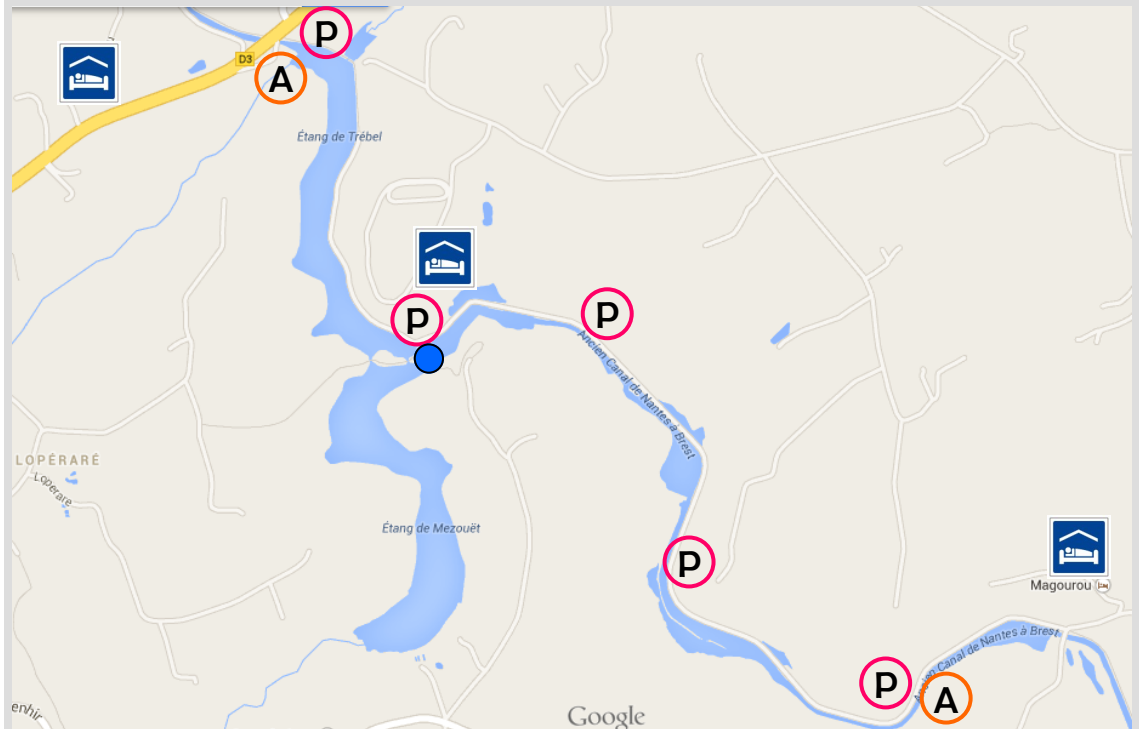
Profondeur : 2 mètres

Vente carte pêche: Supérette du bourg ou à l'Office de Tourisme - Rostrenen

Une cale de mise à l'eau a été réalisée en 2016


Situé en Centre Bretagne, ce plan d'eau se situe en connexion du canal de Nantes à Brest, sur la D3 reliant Rostrenen à Glomel. De forme totalement originale, il est le rendez-vous de nombreux pêcheurs de carnassiers et de gardons. Situé en aval de l'étang de Glomel, on y retrouve également des espèces telles que le sandre, la perche et la carpe. La pêche en barque y est autorisée. Ce site vous offrira un dépaysement total dans un cadre alliant beauté et histoire.


Infos  
Pratiques




 Cale de mise à l'eau

 Parkings

 Aire de pique-nique

 Hébergement

 Restaurant (bourg)

Office de tourisme du Kreiz Breizh : 02 96 29 02 72

APPMA Rostrenen

*A Découvrir à proximité : la tranchée des bagnards, boucle de l'étang du Korong - 6km*



Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRSIT MOELOU

# Etang du Korong



BRETAGNE<sup>BE</sup>

Infos  
Pratiques

## A Glomel, à 500 m du bourg:

### Parcours Label Passion

Coordonnées GPS : 48.21586595914765, -3.3907413482666016

2ème catégorie - DOMAINE PUBLIC

Nombre de cannes autorisé : 4

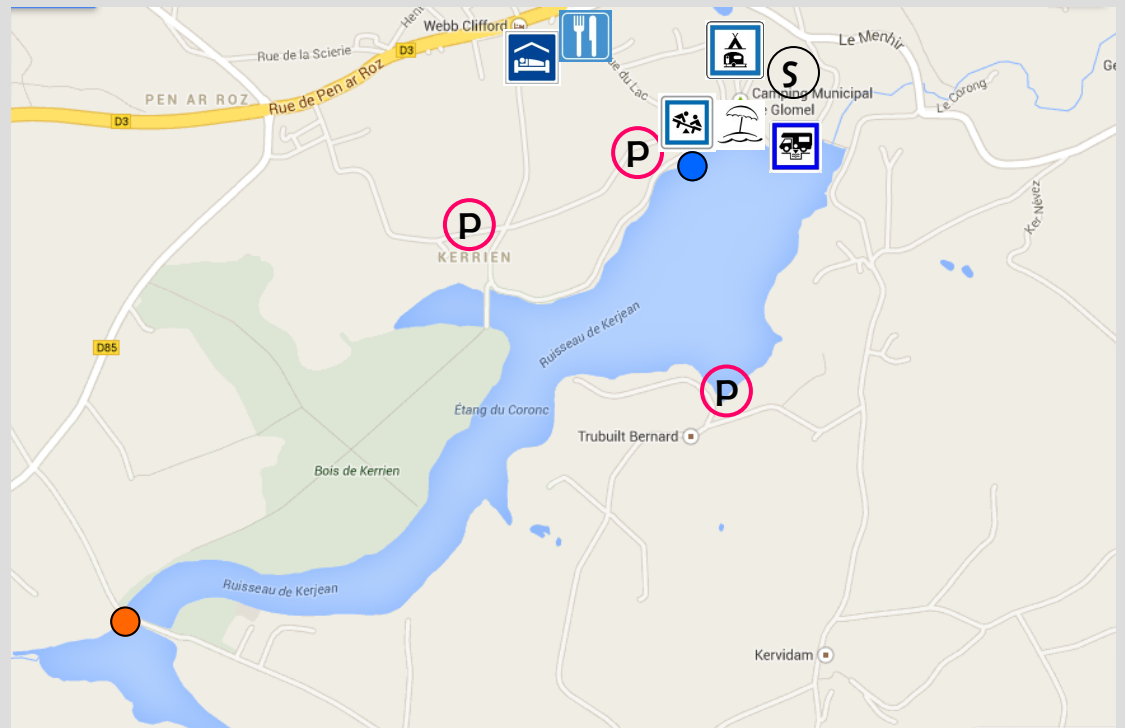
Superficie : 75 ha

Profondeur : 2-5 mètres

Vente carte pêche: Supérette du bourg ou à l'Office de Tourisme - Rostrenen

Magnifique barrage situé au cœur de la Bretagne sur la commune de Glomel, cet étang, également appelé étang du Corong, offre un cadre tranquille et de toute beauté pour la pêche des carnassiers, des poissons blancs et de la carpe. Une cale de mise à l'eau pour les bateaux large et facile d'accès. Cet aménagement bénéficie également de places de stationnement et d'une aire de retournement pour les remorques.

Sa configuration se prête bien à la pêche du brochet. Des aménagements ont d'ailleurs été réalisés pour améliorer son habitat (enrochements). Tous les ans, fin juin, APPMA organise l'Enduro carpe.



Pêche interdite

Cale de mise à l'eau

Parkings

Sanitaires et point d'eau

Aire de stationnement Camping-Car  
Aire de service / borne eau / électricité  
Jeton 2€, en vente à l'Office de Tourisme

Plage

Jeux

Hébergement

Camping

Restaurant

Office de Tourisme du Kreiz Breizh : 02 96 29 02 72

APPMA de Rostrenen

*A Découvrir à proximité : Menhir de Glomel, la tranchée des bagnards, boucle de l'étang du Korong - 6km*





Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

# Etang des Sources

BRETAGNE<sup>BE</sup>

À Maël-Carhaix, à l'entrée venant de Paule (sur la droite) :  
**Parcours Label Famille**

Coordonnées GPS : 48.27845204953743, -3.4309208393096924  
2ème catégorie  
Nombre de cannes autorisé : 4  
Superficie : 7 ha  
Profondeur : 2-3 mètres



Situé au cœur de la commune de Maël-Carhaix, ce très beau plan d'eau, riche en poissons blancs, est un site idéal pour pêcher avec petits et grands grâce à de nombreux aménagements.

Possibilité pêche écrevisses (été)

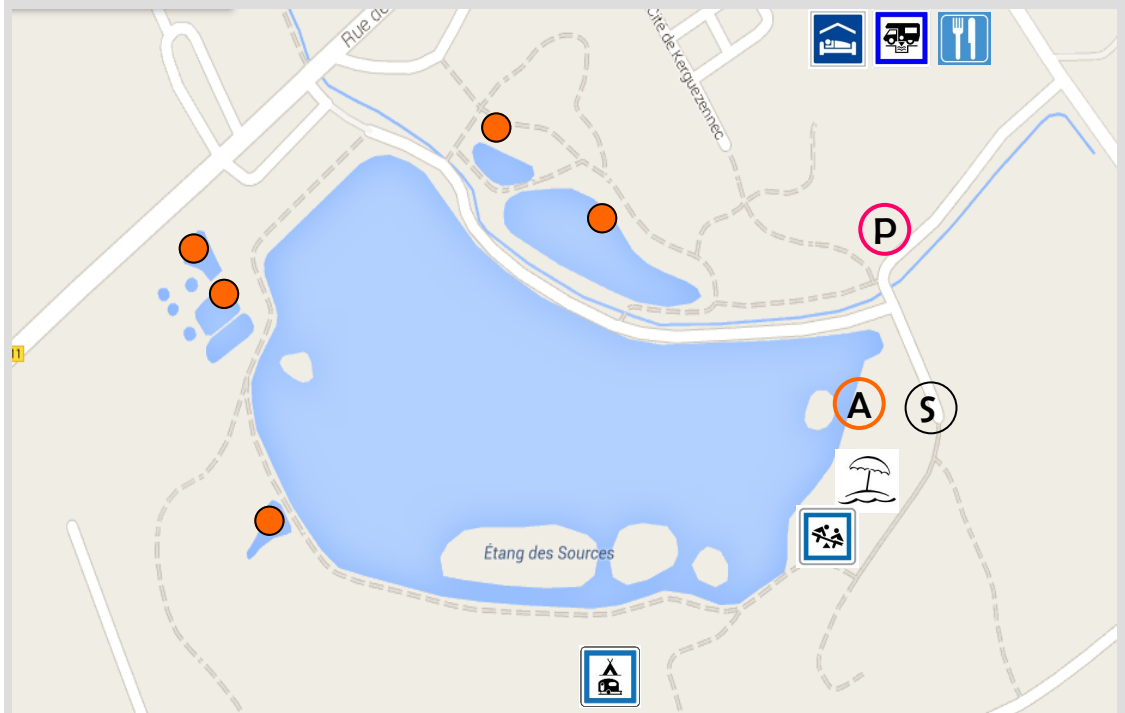
Des accès faciles permettent d'aller traquer les carnassiers (brochets et perches) tout autour de l'étang. La pêche en float tube est autorisée.

La pêche de nuit de la carpe peut vous apporter de belles surprises puisque le plus gros poisson enregistré affiche 17Kg !

L'AAPPMA a procédé à un empoissonnement en poissons blancs en 2009 avec 400 kg de gardons et tanches et 20Kg de carpes de 3-5Kg en 2012.

Des lâchers de truites sont réalisés une fois par mois de mars à juillet.

## Infos Pratiques




● Pêche interdite

**P** Parkings


**S** Sanitaires et point d'eau

**A** Aire de pique-nique

 Aire de stationnement Camping-Car  
Aire de service / borne eau / électricité, Jeton 2€

 Plage

 Jeux

 Hébergement

 Camping

 Restaurant

Office de Tourisme du Kreiz Breizh : 02 96 29 02 72

APPMA de Maël Carhaix

A découvrir à proximité : Jardin de Kervezennec, Aqueduc Gallo-Romain



Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>BE</sup>

# Lac de Guerlédan-Canal

Le Lac de Guerlédan constitue un site emblématique pour la pêche des carnassiers en Bretagne. D'une profondeur maximale de 40m, le lac a enseveli une vallée où sont encore de nombreux vestiges...qui constituent des habitats privilégiés pour les poissons.

Afin de vérifier l'évolution des peuplements suite à la vidange du lac en 2015, une nouvelle période de pêche aux leurres avec remise à l'eau sera autorisée. Ouvert du dernier samedi d'avril au dernier dimanche de janvier

Carnet de capture nominatifs et numérotés qui sera à retirer chez les dépositaires de cartes de pêche. Quota journalier : 1 brochet (taille 60 cms) ou 1 sandre (taille 50 cms), 3 perches (taille 35 cms).

- Quota annuel : 30 carnassiers (brochets et sandres confondus).  
Tout pêcheur adhérent « annuel » recherchant les carnassiers doit être en possession d'un carnet de capture à jour.

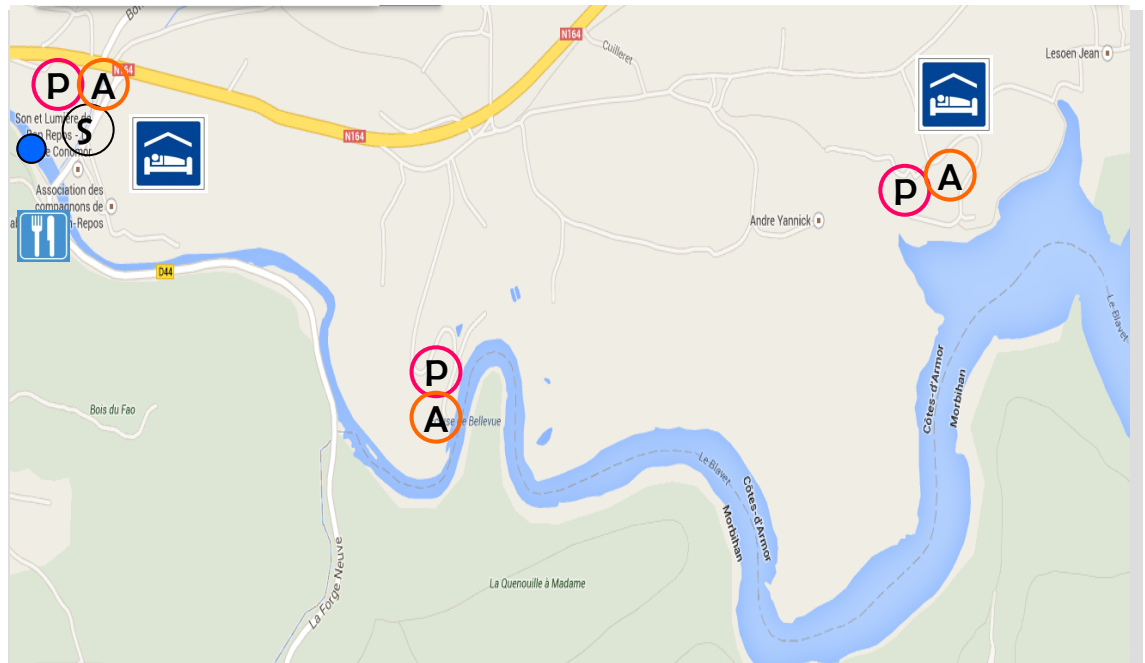
Cette obligation ne concerne pas les pêcheurs titulaires d'une carte « journalière » ou « hebdomadaire ».



## De Bon Repos à l'anse de Tregnanton & Lac de Guerlédan

- Patrimoine naturel et culturel préservé
- Location de barques à Beau Rivage (Caurel)
- Vente cartes de pêche à l'Office de Tourisme de Bon Repos

## Infos Pratiques



- Cale de mise à l'eau
- P Parkings
- S Sanitaires et point d'eau
- A Aire de pique-nique

Office de Tourisme du Kreiz Breizh : 02 96 29 02 72



Découvrez le *Kreiz Breizh*  
... autrement



# Annexes



Office de Tourisme  
*Kreiz Breizh*

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS



## Vendeurs de Cartes

- **Glomel**

Supérette Maxi-Pro 02 96 29 89 78

- **Maël-Carhaix**

Bar/Presse « Ti Ar Mein Glas », tel : 02 96 24 62 73

- **Rostrenen**

Maison de la Presse, Rostrenen tel : 02 96 29 08 74

Office de tourisme, Rostrenen tel : 02 96 29 02 72

- **Saint-Nicolas du Pélem**

Bar/Tabac « Le Saint Patrick », tel : 02 56 43 11 74 (uniquement carte étang de Beaucours)

Maison de la Presse, tel : 02 96 29 51 79

- **Gouarec/ Plélauff/ Mellionec**

Epicerie des halles Viveco, Gouarec tel: 02 96 24 35 63

Bar Le Pellann, Plélauff tel: 02 96 24 09 70

- **Lanrivain/Trémargat**

Bar-Restaurant Guban 24 rue des écoliers, Lanrivaintel: 02 96 36 53 52

Base de Loisirs Pen Ar C'hoat, Trémargat tel: 02 96 36 53 89

DES CARTES POUR TOUS, POUR TOUTES LES PÊCHES, DISPONIBLES CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE OU SUR [WWW.CARTEDEPECHE.FR](http://WWW.CARTEDEPECHE.FR)

	<p>J'ai plus de 18 ans et je veux pêcher toute l'année sur 91 départements</p> <p><b>LA CARTE INTERFÉDÉRALE EHGO</b> Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie à tous modes de pêche.</p> <p><b>100€</b></p>
	<p>J'ai plus de 18 ans et je veux pêcher sur le département</p> <p><b>LA CARTE PERSONNE MAJEURE</b> Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie à tous modes de pêche sur l'ensemble du département.</p> <p><b>78€</b></p>
	<p>Carte promotionnelle « Découverte Femme »</p> <p><b>LA CARTE DÉCOUVERTE FEMME</b> Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie à une seule ligne à tous modes de pêche.</p> <p><b>35€</b></p>
	<p>J'ai entre 12 et 18 ans, je veux pêcher toute l'année</p> <p><b>LA CARTE PERSONNE MINEURE</b> Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie à tous modes de pêche.</p> <p><b>21€</b></p>
	<p>J'ai moins de 12 ans, je veux pêcher toute l'année</p> <p><b>LA CARTE DÉCOUVERTE</b> Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie à une seule ligne à tous modes de pêche.</p> <p><b>6€</b></p>
	<p>Je veux pêcher une semaine</p> <p><b>LA CARTE HEBDOMADAIRE</b> Carte valable 7 jours consécutifs en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>ème</sup> catégorie, à tous modes de pêche.</p> <p><b>33€</b></p>
	<p>Je veux pêcher une journée</p> <p><b>LA CARTE JOURNALIÈRE</b> Carte valable 1 journée en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>ème</sup> catégorie, à tous modes de pêche.</p> <p><b>13€</b></p>

Supplément migrateurs nécessaire pour pêcher le saumon et la truite de mer 50 €

## Magasins de pêche à proximité

- **Kerpert**

Armor Vif

Pont Menou

Tel : 06 77 91 33 26

- **Plouguernevel**

Centre E.Leclerc

105 Route de Rostrenen

Tel : 02 96 29 16 87

- **Rostrenen**

Intermarché-Cap vert

Tél : 02 96 29 16 56

- **Callac**

Pierre Cazoulat

2 rue des Portes

Tel : 02 96 45 51 06

Tel : 02 96 36 54 49

- **Huelgoat**

Droguerie Nouvelle Borgne

5 place Aristide Briand

Tel : 02 98 99 73 25

[droguerie-borgne-huelgoat.com](http://droguerie-borgne-huelgoat.com)

## Coup de pouce ! Ils peuvent peut-être vous initier ...

- **Ecole de pêche de Plélauff**

L'encadrement est composé de 5 animateurs bénévoles : Christian Leroux, Jean-Paul Ollivier, Bernard Rivoa, Guy Lacour et Jean-Paul Trachez. également président de l'AAPPMA de Plélauff.



L'APN bénéficie d'un site poissonneux et intéressant à faire découvrir pour sa diversité, le Canal de Nantes à Brest. Il propose également des séances sur l'étang Le Guéné.

Les animateurs proposent une multitude de techniques de pêche dans les domaines suivants :

- Pêche au coup
- Pêche à l'Anglaise
- Pêche à la mouche
- Pêche au lancer

Les séances ont lieu le mercredi après-midi tous les 15 jours de 14H à 17H. Pour y participer, la carte de pêche de l'AAPPMA de Plélauff est obligatoire.

Pour toute information contactez Jean-Paul Trachez, 2 rue des Lauriers, 22570 Gouarec..

Site web : <http://laplelauffienne.francejoomla.org/>

- **So Mouche—Guidage pêche Balade nature**

Pêcheurs débutants ou confirmés, Solène Le Bourhis-Beyer, guide de pêche diplômé d'Etat spécialisé à la technique de pêche à la mouche vous propose le temps d'un week-end , d'une journée, de vous perfectionner ou de découvrir en famille, entre amis de venir essayer différentes techniques dans un moment de détente et de toute sécurité, truites...

**Solène Le Bourhis-Beyer**

Ecluse de Quelennec –56440 Languidic Tél: 06 76 04 20 93

[ecluse.quelennec@gmail.com](mailto:ecluse.quelennec@gmail.com) [www.eclusedequelennec.fr](http://www.eclusedequelennec.fr)





Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>®</sup>

# Hébergements



## Critères

Pour pouvoir mieux accueillir les pêcheurs, des hébergements à proximité des plans d'eau essayent de s'équiper adéquatement :

- **Local annexe fermé à clé pour entreposer le matériel**
- **Frigo à disposition**
- **Point d'eau à l'extérieur pour le lavage du matériel**
- **Bacs pouvant servir à conserver les vifs**
- **Documentation pêche et touristique du secteur à disposition**

## Camping

### Mobil-home Camping de Glomel

Etang du Korong 22110 Glomel  
Internet : [www.lekorong.fr](http://www.lekorong.fr)  
Mail : [denis.s29@orange.fr](mailto:denis.s29@orange.fr)

Tél. : 06 26 10 91 43



## Chambres d'hôtes

### Domaine de Kozhker-Boulou

Cosquer-Boulou 22110 Mellionec  
Internet : <http://kozher-boulou.fr>  
Mail : [did-veron@orange.fr](mailto:did-veron@orange.fr)

Tél. : 02 96 24 29 63



### Métairie du Roc'h

Le Roc'h 22570 Bon Repos sur Blavet  
Internet : [www.lametairieduroch.com](http://www.lametairieduroch.com)  
Mail : [MetairieDuRoch@yahoo.fr](mailto:MetairieDuRoch@yahoo.fr)

Tél. : 06 44 98 05 04



## Gîte -meublé

### Gîtes Le Cosquer—Rue du Menhir (2 meublés)

Le Cosquer 22110 Glomel  
Internet : <http://www.abritel.fr/location-vacances/p665254>  
Mail : [bernard.j-yves@wanadoo.fr](mailto:bernard.j-yves@wanadoo.fr)

Tél. : 02 96 29 62 91 / 06 72 66 40 49



### Meublé Le Cosquer—Trégnanton

Le Cosquer 22570 Bon Repos sur Blavet/ St Gelven  
Mail : [marie-claude.nihoul@orange.fr](mailto:marie-claude.nihoul@orange.fr)

Tél. : 06 04 13 95 15



### Ty Lodge Gite d'étape

**Hébergements—Gourmandises—Découvertes**

8 rue du Viaduc 22570 Bon Repos sur Blavet/ Laniscat  
Internet : [www.tylodge.com](http://www.tylodge.com)  
Mail : [contact@tylodge.com](mailto:contact@tylodge.com)

Tél. : 06 37 63 93 85



### Rando-Gite

Maison éclusière 22570 Plélauff  
Internet : [www.campingdegouarec.com](http://www.campingdegouarec.com)

Tél. : 02 96 24 87 86 ou 02 96 24 86 72





Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>®</sup>



## Lexique

### Définitions

**Vif** : Petit poisson vivant servant d'appât pour la pêche des poissons carnassiers.

**Pêche à la cuillère** : Leurre qui fonctionne par rotation.

**Mouche fouettée** : Imitation d'insectes ou de larves naturels sur canne à mouche.

**Wading** : Pêche en rivière pratiquée en entrant dans l'eau.

**Pêche dans les foins** : Interdite du 1er mai inclus à la fenaison.

**Esches** : Appâts que l'on fixe à l'hameçon.

**Streamer** : Leurre imitant un petit poisson.

**Fireball** : Type de tête plombée destinée à fixer un vif pour pêcher en verticale.

**Drop shot** : Montage leurre souple constitué d'un plomb fixé en bout de ligne, l'hameçon simple étant placé quelques dizaines de centimètres au dessus, sur le corps de ligne.

**Mort manié** : Consiste à pêcher avec un poisson mort fixé sur une monture plombée.



Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

6 rue Abbé Gibert - 22110 Rostrenen

Tél. 02 96 29 02 72

[www.tourismekreizbreizh.com](http://www.tourismekreizbreizh.com)

[office@tourismekb.com](mailto:office@tourismekb.com)



Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

ROSTRENEN  
MAEL-CARHAIX  
BON REPOS  
KERGRIST MOELOU

BRETAGNE<sup>®</sup>



## Liens utiles

### Découvrir le Kreiz Breizh

[www.tourismekreizbreizh.com](http://www.tourismekreizbreizh.com)

### APN de Plelauff

<http://www.laplelauffienne.francejoomla.org/>

### Bretagne Terre de Pêche

[Www.bretagneterredepeche.bzh](http://www.bretagneterredepeche.bzh)

### Fédération Française de Pêche

<http://www.federation-peche22.com/>

## Notes

### Droits

**Conception du document :** Dany Le Fur, Typhaine David OT Kreiz Breizh.  
Ne peut être reproduit sans l'accord de OTKB

**Textes :** <http://www.peche-mag.fr/> - Le magazine de la pêche  
<http://www.federation-peche22.com/>  
- Fédération Française de la pêche

**Photos :** Photothèque de la fédération française de la pêche



Office de Tourisme  
Kreiz Breizh

6 rue Abbé Gibert - 22110 Rostrenen  
Tél. 02 96 29 02 72  
[www.tourismekreizbreizh.com](http://www.tourismekreizbreizh.com)  
[office@tourismekb.com](mailto:office@tourismekb.com)